



A TOUS LES AGENTS de la Région Normandie

L'intersyndicale vous informe du CT qui s'est déroulé le 13 juin 2016 :

- ✚ **VOTE DE L'ORGANIGRAMME (REPARTITION DES POSTES PAR CATEGORIE ET PAR DIRECTION) :**
L'organigramme présenté comporte 45 postes en plus de l'effectif actuel de la Région. Ceci permettant d'offrir plus de possibilités aux agents qui changent de missions. A terme, ces postes supplémentaires ne seront pas nécessairement créés, un examen au cas par cas des postes non pourvus sera effectué afin de répondre aux besoins des Directions.
Il inclut également sur le site de ROUEN un effectif total de 140 postes de catégories C qui sont en réalité des personnels des lycées (*lingères et équipes mobiles –E2M*).

NOUS AVONS UNANIMEMENT VOTÉ CONTRE :

- 1) Parce que l'équilibre présenté est totalement fictif entre les 2 sites (*sans les 140 agents des lycées un écart de -134 postes entre Rouen et Caen toutes catégories confondues est toujours constaté par rapport aux effectifs du 1 janvier 2016 fournis par l'administration*),
- 2) parce qu'il n'est pas encore définitif (*quelques ajustements sont encore à prévoir et à notre demande, les effectifs permanents relevant du cabinet, des relations publiques et de la communication y seront intégrés*),
- 3) parce que la méthode itérative comporte trop d'approximations et de changement, la communication a été mal relayée (*messages divergents transmis qui influent sur l'égalité de traitement entre les agents*) et le calendrier trop resserré et difficilement tenable.

✚ **FICHES DE CRITERES POUR LES ENTRETIENS DE RECRUTEMENT :**

Un débat a eu lieu pour augmenter la note du critère qui permet de prioriser les agents qui perdent leur poste de 6 à 10 points. La DRH précise qu'un Directeur qui sent qu'on lui force la main a tendance à ne pas jouer le jeu. Afin d'éviter les abus, la DRH s'engage à contrôler les propositions de recrutement des Directeurs.

Compte tenu de ces précisions et que cette grille d'entretien de positionnement a été mise en place sur notre demande, **NOUS AVONS VOTE UNANIMEMENT « POUR » LES FICHES DE CRITERES DE RECRUTEMENT TELLES QU'ELLES NOUS ONT ETE PRESENTEES.**

LES ORGANISATIONS SYNDICALES ONT TOUJOURS PRIVILEGIE UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ AFIN QUE CETTE FUSION PUISSE PERMETTRE A CHACUN D'ENTRE VOUS DE TROUVER SA PLACE, MAIS, COMPTE TENU DES DYSFONCTIONNEMENTS QUI QUESTIONNENT SUR UNE VÉRITABLE ÉQUITÉ ENTRE AGENTS, ELLES ONT DECIDÉ DE VOUS CONSULTER QUANT A UN ASSOUPPLISSEMENT DES ECHEANCES DE LA FUSION AFIN D'ASSURER UNE ÉGALITE ENTRE TOUS LES AGENTS.

SI VOUS DECIDEZ D'UN ASSOULISSEMENT, VOICI NOS PROPOSITIONS :

- 1-publication d'un tableau synthétique récapitulant les missions à pourvoir par direction et service et/ou pôle
- 2-publication des fiches d'activité à jour (missions réellement ouvertes au recrutement) précisant le service et/ou le pôle concerné...),
- 3-mise en œuvre des recrutements des chefs de services et directeurs adjoints d'ici le 7 juillet 2016,
- 4-réponse au questionnaire n°3 pour les autres missions ouvertes jusqu'au 7 juillet 2016,
- 5-entretiens pour tous les postes (hors chefs de services et directeurs adjoints) courant septembre

IL S'AGIT DE VOTRE DEVENIR PROFESSIONNEL,

**DONNEZ VOTRE AVIS EN REPONDANT AUX 2 QUESTIONS VIA LES LIENS CI-DESSOUS DES
MAINTENANT ET AU PLUS TARD LE 20 JUIN MINUIT.**

Souhaitez-vous allonger le processus de réorganisation selon le calendrier présenté ci-dessus jusqu'à septembre ?

<http://doodle.com/poll/y5sh3v29yn7yi4kq>

Si oui, nous solliciterons le Président par courrier afin de lui faire connaître les dysfonctionnements, la position des agents et nos propositions.

Si cela s'avère nécessaire, pour obtenir un étalement de la réorganisation jusqu'en septembre, participerez-vous à un débrayage suivi d'une conférence de presse afin d'obtenir cette prolongation ?

<http://doodle.com/poll/ftvpz8p4npmdagh3>